

# Botswana

Robert Hitchcock  
Judith Frost  
Wayne A. Babchuk

Le gouvernement du Botswana ne reconnaît aucun groupe ethnique particulier comme autochtone, prétendant que tous les citoyens de ce pays le sont. Cependant, 3,3% de la population reconnaissent appartenir à des autochtones, comprenant les San (nommé Basarwa au Botswana) évalués à 61.000 en juillet 2014. Au sud du pays se trouvent les Balala (environ 1.700) et les Nama, de langue khoekhoe, environ 2.100. La majorité des San, Nama et Balala résident dans le désert du Kalahari.

Les San du Botswana étaient traditionnellement chasseurs-cueilleurs mais maintenant ils sont majoritairement agropasteurs à petite échelle, gardiens de bétail ou ont une économie mixte et résident à la fois dans des zones rurales et urbaines. Ils sont subdivisés en un grand nombre de groupes nommés, la plupart bilingues, pratiquant leur langue maternelle et une autre langue : les Ju/'hoansi, Bugakhwe, Khwe-IAni, Ts'ixa, X'ao-I'aen, I Hoan,Ikhomani, Naro, G/ui, G//ana, Tsasi, Deti, Shua, Tshwa, Danisi et /Xaise. Les San, Balala et Nama sont les peuples les plus défavorisés du Botswana, un grand pourcentage d'entre eux vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Le Botswana est signataire de la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes, de la Convention sur les droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale. Il a voté en faveur de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones lors de son adoption mais n'a pas signé la seule Convention internationale des droits de l'homme qui traite des peuples autochtones, la Convention 169 de l'OIT. Dans le pays il n'existe aucune loi particulière sur les droits des peuples autochtones ni ce concept ne figure dans la Constitution.

## **Elections nationales et locales en octobre 2014**

Le Président Lieutenant général Seretse Khama Ian Khama et le parti démocratique du Botswana sortirent victorieux de ces élections. Les San du CKGR (Central Kalahari Game Reserve) et les Ghanzi votèrent pour le parti d'opposition, le *Umbrella for Democratic Change* (UDC)<sup>1</sup> Un San, Jumanda Gaakelebone, représentant les New Xade du district de Ghanzi, fut élu à un conseil de district.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Baaitse Francinah, Basarwa Rebel against BDP (les Basarwa se rebellent contre le BDP), *Weekend Post*, 1er décembre 2014

<sup>2</sup> Letsididi Bashi :Honourable Councilor Jumanda Gakelebone of New Xade (l'Honorable conseiller Jumanda Gakelebone de New Xade), *Sunday Standard*, 17 novembre 2014

Le 14 novembre 2014, le Président Khama, dans son adresse à la Nation devant le Parlement botswanais ne fit aucune référence aux questions concernant les autochtones et les groupes minoritaires du pays.



### **Interdiction de la chasse**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Président Khama a imposé l'interdiction de la chasse dans tout le pays.<sup>3</sup> Cependant l'incertitude règne sur cette interdiction et sur qui elle s'applique. Apparemment, les propriétaires privés en sont exemptés, puisqu'il leur est permis de vendre des droits de chasse pour des safaris à des chasseurs étrangers capables de payer entre 5.000 et 20.000 \$ US. Alors que les porte - parole du gouvernement disaient, initialement, que la chasse de subsistance serait toujours autorisée, des douzaines de personnes ont été arrêtées et emprisonnées pour infraction aux lois sur la vie sauvage.

Le 4 janvier, deux San furent arrachés de leur habitat à New Xade et battus par le Special Support group (SSG) de la police botswanaise sur la fausse accusation d'être en possession de viande de brousse « illégale ». Leurs blessures justifiaient une

---

<sup>3</sup> République du Botswana : Supplément C. Préservation de la vie sauvage et des parcs nationaux (Interdiction de la chasse, de la capture, de l'enlèvement des animaux, 2014. Instruction statutaire n°2, *Botswana Government Gazette*, vol.LII, n°2, janvier 2014 Gaborone

hospitalisation. Les forces du SSG déclarèrent qu'ils avaient fait un exemple « afin de dissuader les autres d'essayer de retourner à la Réserve du Kalahari central ». <sup>4</sup> Les autorités du district e Ghanzi déclarèrent que six officiers de police enquêtaient sur cette agression. <sup>5</sup>

Le 13 février, le Président Khama a assisté, à Londres, à la Conférence sur le commerce illégal de la vie sauvage. Hors de la conférence, il y a eu des manifestations sur l'interdiction de la chasse au Botswana et le traitement subi par les populations de la réserve du Kalahari central, une question qui a traversé toute l'année 2014. <sup>6</sup>

En août, la Haute cour du Botswana a rejeté la cas de quatre San accusés de « braconner » dans la Réserve du Kalahari central. En août également quatre résidents de la Réserve, poursuivirent le gouvernement du Botswana sur l'interdiction de chasser déclarant qu'elle accordait des pouvoirs arbitraires au Ministère de l'environnement, du tourisme et de la vie sauvage. Ils déclarèrent aussi que l'interdiction violait la Constitution botswanaise en excluant ceux qui chassent le gibier des terres privées. <sup>7</sup>

En général les organismes (*trusts*) communautaires, y compris ceux à majorité san, ont des difficultés en raison des changements que cela implique dans leurs modes de contrôle des zones de chasse. <sup>8</sup>

### **Les peuples autochtones vivant près des sites du patrimoine mondial sont en danger**

Le 22 juin, le delta d'Okavango devint le millième site du Patrimoine mondial et le deuxième site reconnu de ce pays (les monts Tsodilo étant le premier). Le territoire du site proprement dit couvre une superficie de 20.236 km<sup>2</sup> plus une zone tampon de 22.866 km<sup>2</sup>, le total faisant 43.102 km<sup>2</sup>. Un Khwe San participait à la cérémonie qui eut lieu au Qatar. On y souligna que le Botswana devait respecter les droits des autochtones de ce territoire. Cependant on a su, par des rapports sur le site d'Okavango, que le conseil du district du nord-ouest et le Tawana Land Board avaient annoncé aux communautés à majorité san du delta d'Okavango et de la zone tampon qu'elles auraient à se déplacer dans de nouveaux endroits. <sup>9</sup> Ces communautés incluent (mais ne

---

<sup>4</sup> Colle le déclarèrent les officiers au journaliste Mongaedi Gaothobogwe

<sup>5</sup> Gaothobogwe, Monkagedi : Une enquête est menée sur six officiers de police pour avoir torturé des suspects Basarwa

<sup>6</sup> Letsididi Bashi : "la vérité est un accident dans la guerre pour la Réserve du Kalahari", *Sunday Standard*, lundi 20 octobre 2014; "Nous ne chassons pas nus ni avec des arcs et des flèches", *Sunday Standard*, 8 décembre 2014; Sylvain Renee : " L'essentialisme et la politique indigène de reconnaissance en Afrique du sud, *American Anthropologist* 116 (2), pp.1-34; Letsididi Bashi: Les Basarwa sont-ils de meilleurs conservateurs (de la nature) ? *Sunday Standard*, 24 novembre 2014

<sup>7</sup> Morula Morula Les résidents de la Réserve du Kalahari poursuivent le gouvernement sur l'interdiction de chasser, *Sunday Standard*, 18 août 2014

<sup>8</sup> Morula Morula " les organismes communautaires (*trusts*) s'effondrent sous les coups de l'interdiction de chasser

<sup>9</sup> Observations et rapports proviennent de membres du Botswana Khwedom Council, des Organisations des familles Kuru, du centre d'études San et de chercheurs travaillant à Okavango

sont pas limitées à elles) Gudigwa, Madabe, Khwaai, Xaxanaga et l'île de Diseta.<sup>10</sup> Des questions se posent sur ce qui arriverait aux San et aux éleveurs d'Okavango avec l'expansion du tourisme.<sup>11</sup>

Le 19 décembre, le Président du Botswana a officiellement inauguré les installations touristiques de Gcwihaba National Monument dans le Ngamiland occidental. Ce site est proposé pour le classement au Patrimoine mondial par, conjointement, le département de l'environnement, de la vie sauvage et du tourisme et le Trust /Xai/Xai Tihabololo dont les membres ont célébré l'événement par des danses et des activités culturelles.<sup>12</sup>

Les sites du Patrimoine de Gcwihaba et des monts Tsodilo ont vu, tout au long de l'année, l'expansion de l'exploration minière par la compagnie Tsodilo Resources. Les Ju/'hoansi, résidant à Tsodilo, qui ne sont pas reconnus comme autochtones par le gouvernement botswanais, ont été de plus en plus marginalisés par les décisions prises sur leurs voisins, les intérêts étrangers étant de plus en plus importants dans la région des Tsodilo.<sup>13</sup>

### **Les citoyens san de Ranyane traduisent encore une fois le gouvernement en justice**

En juillet 2013, les San de Ranyane au sud du district de Ghanzi, traduisirent le gouvernement en justice et gagnèrent le droit de rester dans leur communauté. Mais le gouvernement y supprima tous les services y compris la maintenance et la fourniture de combustible pour les pompes à eau du puits. Des résidents, désespérés, vendirent leur bétail pour acheter un nouvel engin et du combustible. Le 15 novembre 2014, les habitants de Ranyane poursuivirent le gouvernement pour qu'il rétablisse les services qui comprennent, outre la maintenance et la fourniture de combustible pour la pompe, les services de santé et des emplois.<sup>14</sup>

### **Dans la Réserve de gibier du Kalahari central (CKGR, acronyme anglais) les conditions de vie continuent à se détériorer**

A la fin de 2014 des problèmes demeuraient avec les précédents habitants de la réserve qui n'étaient pas autorisés à y entrer, dont on avait confisqué les biens, coupé l'eau, à qui on refusait les médicaments anti-sida (antirétroviraux) et anti-tuberculeux et qui étaient harcelés à l'entrée. Actuellement, le gouvernement ne permet l'entrée qu'à ceux qui figurent sur la liste des 243 demandeurs originels dans la première affaire judiciaire

---

<sup>10</sup> Voir, par exemple, Konopo Joel : "les pêcheurs disent que Khama a volé leur terre", *Botswana Guardian*, 19/12/2014, Ontebetse, Khonani et Basadi Morokotso : la lutte pour le delta Okavango – Khama pris entre deux feux, *Sunday Standard*, 12/1/15

<sup>11</sup> Ontebetse, Khonani et Basadi Morokotso : "La lutte pour le delta d'Okavango- Khama pris entre deux feux, *Sunday Standard*, 12/1/15

<sup>12</sup> Mmolai Esther, La vitrine culturelle de la communautés Xaixai, *Botswana Daily News*, 21/12/14. A /Xai/Xai certains San se sont opposés à ce que G/wihaba devienne un site du Patrimoine

<sup>13</sup> Taylor Michael : "Nous ne sommes pas considérés comme des gens : ignorance des identités autochtones et de l'histoire du site des monts Tsodilo, Botswana", in *World Heritage Sites and Indigenous Peoples' Rights*, Stefan Disko and Helen Tugendhat eds. pp.119-129, IWGIA Copenhague, p.124

<sup>14</sup> Baaitse Francinah : "Les Basarwa reviennent au tribunal" *Mmegi Online*, 15/12/14

concernant la réserve. Une plainte contre le gouvernement, concernant le droit d'entrée, et qui fut rejetée par le juge de la Haute Cour en 2014.

En septembre, le Président du Botswana a inauguré l'ouverture d'une nouvelle mine de diamants dans la réserve, la mine Ghagoo (Gope) située au sud-est de la réserve dont on estime qu'elle contiendrait 4,9 milliards de \$ US de diamants bruts. Le gouvernement prétend que les revenus de son exploitation seront utilisés pour fournir des services aux San, hors de la réserve.<sup>15</sup>

### **Visite de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits culturels**

Farida Shaheed, Rapporteuse spéciale sur les droits culturels, a visité le Botswana du 14 au 26 novembre. Elle est allée dans plusieurs implantations San : Ghanzi, D'Kar, Old Xade, New Xade, à la Réserve du Kalahari central (CKGR) et a rencontré Roy Sesana, un éminent militant san. Elle a tenu de nombreuses réunions avec des fonctionnaires gouvernementaux et des habitants. Elle a noté l'absence de scolarisation des minorités dans leur langue maternelle, l'injustice du système de la Maison des chefs qui n'inclut pas les minorités et les restrictions qui empêchent les anciens résidents de la réserve, qui y sont nés, d'y demeurer. Elle a aussi mentionné le site du Patrimoine mondial à Okavango et souligné l'accord du gouvernement pour consulter et respecter les habitants d'Okavango. La Rapporteuse spéciale de l'ONU n'a pas mentionné ni explicitement, ni implicitement, l'interdiction de chasser.<sup>16</sup>

### **Attention portée par les autochtones aux réunions internationales**

Du 12 au 23 mai 2014, Leburu Andrias, un San de Shakawe, a assisté à la 13<sup>ème</sup> session de l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU à New York. Un porte-parole du gouvernement botswanais, le directeur du département du développement communautaire au Ministère du gouvernement local et du développement rural, a fait une déclaration.<sup>17</sup> qui ne fait aucune mention des peuples autochtones disant seulement que le gouvernement porte assistance aux populations avec le programme de développement des zones éloignées et que le Botswana soutient les droits de l'homme pour toute la population du pays.

---

<sup>15</sup>Dibela Lebogang : La mine de diamants Gope Gem : un joyau ou un charbon dans l'histoire de la résistance basarwa ? *Sunday Standard*, 7/9/14

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewID=15345&LangID=E#sthash.COZzP4i1.dpuf>

<sup>16</sup> Conclusions préliminaires et observations de la Rapporteuse spéciale, sur la question des droits culturels, à la fin de sa visite au Botswana, 14-26 novembre 2014. Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, website accessible le 26 février 2014

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewID=15345&LangID=E#sthash.COZzP4i1.dpuf>

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewID=15345&LangID=E#sthash.COZzP4i1.dpuf>

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewID=15345&LangID=E#sthash.COZzP4i1.dpuf>

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewID=15345&LangID=E#sthash.COZzP4i1.dpuf>

<sup>17</sup> République du Botswana. Déclaration de M. Steven Ludick, directeur du département du développement des communautés, ministère du gouvernement local et du développement rural, Item 4, droits de l'homme, communication présentée à la 13<sup>ème</sup> session de l'Instance permanente de l'ONU, 12-23 mai 2014, New York. Gaborone, gouvernement du Botswana.

Aucun San du Botswana ne put assister, en septembre 2014, à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones à New York.

### **Tendances générales affectant les peuples autochtones au Botswana**

L'incertitude quant à la politique du gouvernant concernant les droits sociaux, économiques et culturels des peuples autochtones fut la préoccupation principale des citoyens de ce pays en 2014. D'autres inquiétudes concernent les terres (71 % du pays) transformées en terres louées à bail, clôturées, et l'expansion et la contraction à la fois, des opérations minières avec le licenciement de certains ouvriers (dont certains sont San) du projet Boseto Copper dans le Ngamiland. Les travaux du projet minier Khoemacau Copper continuent. Ils ont des conséquences directes sur l'environnement et les populations de la zone nord-ouest de la réserve du Kalahari central, du nord du district de Ghanzi et du sud du Ngamiland. La question reste posée de ce qui va arriver aux San et aux autres possesseurs de bétail à Okavango avec le développement du tourisme.<sup>18</sup>

L'accès à l'eau continue à être problématique pour beaucoup de communautés éloignées. Les compagnies privées chargées par le gouvernement de veiller aux ressources aquatiques, de gérer les installations – et de toucher les redevances – n'assurent qu'une piètre gestion et une maintenance à prix élevé pour les consommateurs.<sup>19</sup>

A la fin de 2014, la direction chargée de la corruption et des crimes économiques n'avait pas encore complété les investigations promises sur les questions foncières en diverses régions du pays. Le département de la vie sauvage et des parcs nationaux n'avait lancé aucune accusation pour les mauvais traitements infligés aux citoyens du Botswana. Si ces questions avaient été traitées, elles auraient eu des résultats significatifs et positifs sur les autochtones du Botswana.

**Robert Hitchcock** est membre du bureau du Kalahari Peoples Fund, une organisation non lucrative dédiée au soutien des peuples de l'Afrique du sud. [rkhitchcock@gmail.com](mailto:rkhitchcock@gmail.com)

**Judith Frost** est publiciste et chercheuse, basée à New York. Elle traite des questions concernant les peuples autochtones depuis de nombreuses années. [frostjaa@verizon.net](mailto:frostjaa@verizon.net)

**Wayne A. Babchuk** occupe un double poste d'assistant au département de psychologie de l'éducation et au département d'anthropologie à l'université du Nebraska-Lincoln, Nebraska. [wbabchuk1@unl.edu](mailto:wbabchuk1@unl.edu)

Source : IWGIA, *The Indigenous World 2015*  
Traduction de l'anglais par **Simone Dreyfus-Gamelon**, présidente du GITPA

---

<sup>18</sup> Ontebetse, Khonani et Basadi Morokotso : La lutte pour le delta Okavango – Khama pris entre deux feux, *Sunday Standard*, 12/1/15, p.1

<sup>19</sup> Voir par exemple, Tsiane Leinyana : la guerre de l'eau s'enflamme à D'Kaar, *Mmegi on-Line* 22/8/14